

## Projet éolien des Châteliers

### Newsletter #2 - novembre 2022

Cette deuxième édition de la newsletter du projet éolien des Châteliers se concentrera sur l'étude du paysage et du patrimoine.

→ Consulter le site internet



## Le paysage et l'éolien

Ce que l'on appelle paysage est un mélange des caractéristiques naturelles du territoire, des aménagements qui y sont réalisés et de la perception de la population. Un paysage est donc, par nature, **amené à évoluer**.

Les éoliennes ayant besoin d'aller capter l'énergie issue du vent en altitude, toute tentative de les dissimuler dans le paysage est illusoire. Elles viennent donc s'intégrer dans ce paysage et **participent à son évolution**.

L'enjeu est donc de travailler sur l'insertion paysagère des projets éoliens pour répondre à la question suivante : **comment implanter des éoliennes dans un paysage de manière harmonieuse ?**

## Pourquoi mener des études paysagères et patrimoniales ?

Lors du développement d'un projet éolien, plusieurs études réglementaires doivent être réalisées. La réalisation de ces études incombe à un bureau d'études indépendant.



Une étude menée par **Abies**

Les équipes du bureau d'études Abies réalisent l'étude paysagère et patrimoniale du projet éolien des Châteliers.

→ En savoir plus

Les études se déroulent en trois grandes étapes :



Analyse du paysage



Formulation de recommandations d'implantation



Réalisation de cartes de sensibilités et de photomontages

## Quelles méthodes pour étudier le paysage ?

### L'analyse du contexte

Les bureaux d'études réalisent une analyse approfondie du contexte paysager :

- structures paysagères et lignes de force du paysage ;

- perceptions visuelles depuis les lieux de vie et routes ;
- enjeux et sensibilités des sites patrimoniaux et touristiques.

Le regard porté sur un paysage étant au coeur de **la perception du paysage** : héritage du passé, dynamiques actuelles et futures, sensibilités culturelles, intérêts... Les paysagistes ont pour mission de prendre en compte ces visions du paysage.

### Les visites de terrain

Après la collecte de données, les paysagistes se rendent **sur et autour du site**.

La campagne de prise de vue est préparée en amont afin de déterminer les enjeux principaux et les sensibilités potentielles : éléments touristiques, patrimoniaux, réseau routier, contexte éolien, grands ensembles paysagers, etc. L'objectif est d'aborder le territoire d'études **dans son ensemble**.

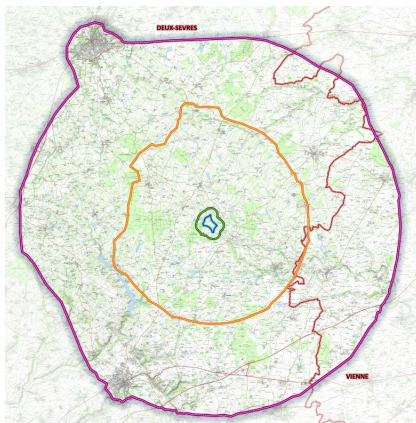
→ **première phase de terrain du 15 au 17 mars 2022**

### Les outils de l'étude paysagère

Deux outils sont principalement utilisés lors des études paysagères :

- **les cartes de zones d'influence visuelle** : la visibilité des éoliennes depuis les points paysagers et patrimoniaux est répertoriée par les bureaux d'études. Les cartes de zones d'influence permettent une analyse large de la visibilité des éoliennes.
- **les prises de vue** réalisés depuis plusieurs points de vues repérés lors des recherches documentaires ou signalés par les acteurs du territoire.

→ Pour le projet des Châteliers, **40 points de prises de vue** ont été retenus suite aux échanges avec les membres du comité de suivi.



Pour garantir une prise en compte fine des enjeux, l'étude est réalisée à différentes échelles : l'aire d'étude éloignée (20km), l'aire d'étude rapprochée (entre 6 et 10km), et l'aire d'étude immédiate (à proximité directe du site).

Pour le projet éolien des Châteliers, **l'aire d'études éloignée a été adaptée** pour inclure la ville de Parthenay.

## Zoom sur : la réalisation des photomontages

Les photomontages sont réalisés sur la base d'un scénario d'implantation (nombre d'éoliennes, caractéristiques techniques, disposition). Une fois les points de photomontages déterminés, deux prises de vue sont effectuées :

- Une en saison estivale, lorsque **les arbres sont feuillus**. Les 2 et 3 août 2022, les paysagistes se sont rendus au Châteliers pour cette première prise de vue.
- Une en saison hivernale, **à feuilles tombées**. Cette deuxième prise de vue sera réalisée en fin d'année 2022 ou début 2023.

L'objectif n'est pas de réaliser des photomontages depuis toutes les routes, toutes les habitations, mais bien depuis des points clés permettant à tous (habitants, élus, services instructeurs de l'Etat) de visualiser les éoliennes dans le paysage.

**Le mot de l'expert**

"Aux Châteliers, le paysage présente une variété



*d'ambiances bocagères propre à la gâtine de Parthenay, en particulier dans l'aire d'étude rapprochée. Par ailleurs, une sensibilité potentielle faible à modérée est identifiée concernant les Sites protégés de l'Etang des Châteliers, de l'Etang de Bois Pouvreau et des Chaos granitiques de gâtine poitevine.*

*Le projet s'inscrit au sein du territoire labellisé Pays d'Art et d'Histoire de Parthenay, et nécessite de **concevoir un projet en adéquation avec les qualités paysagères du bocage de Parthenay**. Au plus proche de la zone d'étude, la route D21 et la Vonne sont des **lignes de force dans lesquelles le projet éolien devra s'intégrer**.*

*Enfin, une attention particulière devra être portée à **l'intégration paysagère des pieds d'éoliennes**.*"

*Antonin, paysagiste au sein du bureau d'études Abies*

## Et maintenant ?

Aujourd'hui, les paysagistes continuent leur analyse du territoire et travaillent sur les recommandations d'implantations.

En fonction de l'option d'implantation et de dimensionnement retenue :

- une **quarantaine de photomontages vont être réalisés** à partir des différentes prises de vues, afin de visualiser ce que pourrait donner les futures éoliennes du parc des Châteliers.
- **les cartes de zones d'influence visuelle seront réalisées** pour une analyse large de la visibilité des éoliennes d'un point de vue cartographique.

Ces simulations ne pourront intervenir qu'une fois plusieurs options étudiées, celles-ci dépendant des nombreux autres facteurs que sont, les contraintes techniques, les études acoustiques, les données naturalistes, etc..

## Ressources

### Qu'est-ce qu'on appelle un paysage énergétique ?

Les questions d'énergie et de paysage sont historiquement liées. Nos façons de produire et de consommer de l'énergie ont façonné nos territoires et nos paysages : moulin à vent, lignes électriques. Aujourd'hui, la transition énergétique vient réinterroger nos manières de concevoir et de faire évoluer nos paysages.

→ Découvrir le think tank "les paysages de l'après-pétrole"

→ Les paysages énergétiques

### Guide méthodologique des études paysagères et patrimoniales

Les bureaux d'études et 3D ENERGIES suivent le "Guide relatif à l'élaboration des études d'impacts des projets de parcs éoliens terrestres" pour mener à bien cette étude paysagère et patrimoniale.

→ Consulter le guide

**Merci pour votre lecture !**

En savoir plus sur [3D ENERGIES](#)

En savoir plus sur [le projet éolien des Châteliers](#)



**Agence Tact**

8 rue saint Domingue, 44200, Nantes

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous recevez cet email car vous êtes inscrits à notre newsletter

[Se désabonner](#)

